

Règlement Jeu Concours photo « Faites la promotion de la Vallée de la Doller et du Soultzbach par vos photos »

Article 1 : Organisation du concours

Ce concours est organisé par l'Office de Tourisme de la Vallée de la Doller et du Soultzbach se situant au 2 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK en collaboration avec le magasin Espace Buro se situant au 27 rue du Maréchal Foch 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK. Il se déroule du 1^{er} au 30 avril 2023.

Article 2 : Le concours

Pour participer à la création de cartes postales de la Vallée de la Doller et du Soultzbach qui seront ensuite vendues au magasin Espace Buro situé à Masevaux-Niederbruck, un concours photo est organisé pour les adultes et les enfants à partir de 15 ans La date limite des dépôts est le 30 avril 2023, le concours sera clos lors de l'annonce des gagnants. Concours gratuit et sans obligation d'achat.

Article 3 : Conditions de participation

Pour participer à ce concours, il faut être âgé(e) de plus de 15 ans et déposer vos photos entre le 1^{er} et le 30 avril 2023 à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Doller et du Soultzbach ou en l'envoyant par mail à ot.masevaux@cc-vallee-doller.fr en laissant nom, prénom, adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone (Pour des raisons de sécurité, les photos sur clé USB ne seront pas acceptées).

Pour pouvoir concourir, les photos devront :

- Être représentatives et être prises dans la Vallée de la Doller et du Soultzbach
- Entrer dans un des thèmes suivants : Vue d'ensemble d'une commune, chalets, fontaines, lacs, cascades, Doller, patrimoine, vue aérienne, point d'intérêt, décorations de village, paysage, forêt ou animaux.
- Doivent être récentes (après 2020).

Les participants pourront déposer jusqu'à 10 photos maximum qui pourront être prises de jours comme de nuit à tout moment de l'année.

Article 4 : Désignation des gagnants

Un jury, composé de 5 personnes, délibérera le 3 mai 2023 et élira les plus belles photos représentatives de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Les gagnants seront annoncés le 4 mai 2023 l'après-midi sur la page Facebook de l'Office de Tourisme.

Article 5 : Les prix

- Les 5 plus belles photos apparaîtront en pleine vue sur un modèle de carte postale et parmi d'autres photos sur d'autres modèles. Les gagnants se verront remettre 30 cartes postales et 5 magnets en bois contenant leur photo ainsi qu'un tirage de leur photo au format 30x40cm.
- Les autres photos qui auront été sélectionnées par le jury (jusqu'à 50 photos), apparaîtront également sur un ou plusieurs modèles de carte postale parmi d'autres photos. Les gagnants se verront remettre 10 cartes postales contenant leur photo.

Les prix seront offerts par le magasin Espace Buro.

Article 6 : Acceptation règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Les photos gagnantes seront diffusées et utilisées à des fins commerciales pour la conception de cartes postales et autres supports promotionnels (Les noms des propriétaires des photos gagnantes seront inscrits au dos des cartes postales) et utilisées pour les supports de communication de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Article 7 : Protection des données

Aucune coordonnée personnelle ne sera utilisée à des fins commerciales et seront détruites à la fin du concours (soit après le 5 mai 2023). Seules les photos gagnantes seront utilisées.

Fait le à MASEVAUX-NIEDERBRUCK, le 02/03/2023

Le président Christophe BELTZUNG

